



Séance du conseil communautaire
Lundi 10 juillet 2023 à 18h - St-Agoulin

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L2121-25 du CGCT)

Nombre de conseillers
en exercice : 39

quorum : 20

présents : 24

pouvoirs : 4

votants : 28

L'an deux mille vingt-trois le dix du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Agoulin.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Saïd MOURTADA (Suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Claude DENIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Jean-Luc LAQUENAIRE
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX

Absents :

Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Loïc CHATARD, Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Pierre LYAN, Rémy PETOTON, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Pascal LABBE

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire :

INSTITUTIONS

2023-84 STATUTS - MODIFICATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE DE LA COMPETENCE « ACTION SOCIALE »

Adopté à l'unanimité

MOYENS GENERAUX

2023-85 FINANCES - DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE

Adopté à l'unanimité

2023-86 FINANCES - PERCEPTION DE LA TEOMi EN LIEU ET PLACE DU SBA

Adopté à l'unanimité

2023-87 RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATION DE POSTES

Adopté à l'unanimité

CULTURE

2023-88 LECTURE PUBLIQUE - CONVENTION DE PRET AVEC LES MAIRIES DANS LE CADRE DES TAP

Adopté à l'unanimité

ENFANCE - JEUNESSE

2023-89 ENFANCE-JEUNESSE : CONVENTION AVEC LE GOURMET FIOLAN POUR LA LIVRAISON DES REPAS DES ALSH

Adopté à l'unanimité

2023-90 ESPACE ENFANCE-JEUNESSE : MISE A JOUR DU BUDGET

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

2023-91 SANTE - CREATION D'UNE SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE « MAISON DE SANTE D'AIGUEPERSE »

Adopté à l'unanimité

2023-92 SANTE - PARTICIPATION DE PLAINE LIMAGNE A LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE « MAISON DE SANTE D'AIGUEPERSE »

Adopté à l'unanimité

2023-93 SANTE - NOMINATION DES REPRESENTANTS DE PLAINE LIMAGNE AUX INSTANCES DE LA SEML

Adopté à l'unanimité

2023-94 SANTE - DESIGNATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA SEM « MAISON DE SANTE D'AIGUEPERSE »

Adopté à l'unanimité

2023-95 GEMAPI - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE DE SYSTEMES D'ABREUVEMENTS

Adopté à l'unanimité

2023-96 ECONOMIE - TRANSFERT DES RESEAUX DE LA ZAC DE JULLIAT-EST

Adopté à l'unanimité

2023-97 ECONOMIE - MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAINS DE LA ZAC JULLIAT-EST

Adopté à l'unanimité

2023-98 TRANSITION ECOLOGIQUE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ SOLAIRE-DOME

Adopté à l'unanimité

2023-99 PETITES VILLES DE DEMAIN - SIGNATURE DE LA CONVENTION ORT

Adopté à l'unanimité

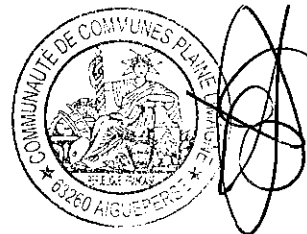
2023-100 URBANISME - AVIS SUR LE SRADDET AUVERGNE-RHONE-ALPES

Adopté à l'unanimité

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication sur le site internet de Plaine Limagne.
La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h.

Aigueperse, le 11 juillet 2023,

Le président,
Claude RAYNAUD





Séance du conseil communautaire
Lundi 10 juillet 2023 à 18h - St-Agoulin

LISTE DES DELIBERATIONS

(Article L2121-25 du CGCT)

Nombre de conseillers
en exercice : 39

quorum : 20

présents : 24

pouvoirs : 4

votants : 28

L'an deux mille vingt-trois le dix du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Agoulin.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Fabienne GASTON, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Saïd MOURTADA (Suppléant de David DESPAX), Nicole PEREZ, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Claude DENIER a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Jean-Luc LAQUENAIRE
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Thierry SEGUIN a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, David DESPAX

Absents :

Marc CARRIAS, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Loïc CHATARD, Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Pierre LYAN, Rémy PETOTON, Vanessa ROLLET

Secrétaire de séance : Pascal LABBE

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire suite à la 1^{ère} publication en date du 11 juillet 2023 :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

2023-101 SANTE - NOMINATION DES REPRESENTANTS DE PLAINE LIMAGNE AUX INSTANCES DE LA SEML

(Annule et remplace n°2023-93) Adopté à l'unanimité

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication sur le site internet de Plaine Limagne. La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 20h.

Aigueperse, le 20 septembre 2023,

Le président,

Claude RAYNAUD

